

Bonjour !

Bienvenue à l'école Sainte-Claire !



Nous sommes heureux de t'accueillir et nous espérons que tu auras une année scolaire remplie de succès.

Ton agenda contient tous les renseignements utiles pour toi et ta famille. Tu pourras y lire le code de vie ainsi que toutes les informations concernant les services offerts à l'école. De plus, tu pourras y inscrire tes devoirs et tes leçons chaque jour. Prends-en grand soin, il te sera très utile!

Invite tes parents à le lire avec toi. Ils pourront, en plus de prendre connaissance du travail que tu dois faire à la maison, y trouver des réponses à leurs questions ou des messages de ton enseignant.

Avec tes parents, nous serons complices de tes succès qui seront à la hauteur de tes talents et de tes efforts personnels.

Bonne année scolaire !

L'équipe de l'école Sainte-Claire

TABLE DES MATIÈRES

Page

INFORMATIONS GÉNÉRALES PE4

1. Personnel de l'école.....	PE4
2. Journées pédagogiques.....	PE5
3. Remise des bulletins.....	PE5
4. Horaire de l'école.....	PE5
5. Ressources communautaires.....	PE6
6. Communication.....	PE7
7. Circulation des parents dans l'école.....	PE7
8. Appel à la vigilance : les allergies.....	PE7
9. Service de garde.....	PE8
10. Sécurité.....	PE8

INFORMATIONS PARTICULIÈRES PE9

1. Assiduité.....	PE9
2. Départs hâtifs.....	PE9
3. Heures de surveillance dans la cour.....	PE9
4. Retards.....	PE9
5. Objets personnels.....	PE9
6. Appareils électroniques et de télécommunications.....	PE10
7. Sécurité dans la cour.....	PE10
8. Vacances.....	PE10
9. Vol, vandalisme, activation de l'alarme-incendie.....	PE10
10. Collations.....	PE10

L'ABC de la boîte à lunch..... PE11

CODE DE VIE PE12 à 15

TABLEAU D'HONNEUR PE16

VALEURS/TABLEAU D'HONNEUR..... PE17

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. PERSONNEL DE L'ÉCOLE 2020-2021

Personnel enseignant

Maternelle A	Chantal Morin
Maternelle B	Monica Rojas
1A	Martine Ouellette
1B	Sylvie Riccio
1C	Manon Gileau
2A	Julie Delorme
2B	Annie Brunelle
2C	Josée Suzor
3A	Nancy Horth
3B	Violaine Blondin
3C	Marie-Josée Simpson
3D	Halina Bastien
4A	Julie Racicot
4B	À nommer
4C	Hélène Dupont
5A	Manon Lebel
5B	Marie-Claire Foucault
5C	Nathalie Morel (remplaçant à nommer)
6A	À nommer
6B	Julie Desruisseaux
6C	Yves St-Laurent
6D	Nathalie L'Écuyer
Éducation physique 1	Pierre Asselin
Éducation physique 2	Nourredine Leghouil
Musique	Stéphane Legault
Anglais	À nommer
Arts plastiques	À nommer (2 jours)
Orthopédagogue 1	François Leblanc
Orthopédagogue 2	À nommer

Personnel professionnel et technique

Psychoéducatrice	Isabelle Jones (lundi, mardi, mercredi et jeudi)
Orthophoniste	Annick Poupert
T.E.S.	Sophie Béland (5 jours)

Service de garde

Technicienne	Sophie Chartrand
Éducateurs	Yasmina Bechir, Julie Bourbonnais, Linda Brault, Christine Drolet, Sylvie Guérard, Guy Lapointe, Christiane Simard

Personnel d'entretien

Concierge	Pierre Jetté
Aide-concierge	À nommer

Administration

Secrétaire d'école	Isabelle Pagé
Secrétaire	À nommer
Directrice	Nathalie Langelier

2. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES EN 2020-2021

AOÛT À JANVIER	JANVIER À JUIN
24 août 2020	4 janvier 2021
25 août 2020	25 janvier 2021
26 août 2020	19 février 2021
11 septembre 2020	8 mars 2021
25 septembre 2020	6 avril 2021
13 octobre 2020	23 avril 2021
20 novembre 2020	10 mai 2021
27 novembre 2020	21 mai 2021
	14 juin 2021
	23 juin 2021

4. REMISE DES BULLETINS EN 2020-2021

1 ^{re} communication	7 octobre 2020
1 ^{er} bulletin	19 novembre 2020
2 ^e bulletin	18 février 2020
Anglais intensif 3^e bulletin	23 avril 2020
3 ^e bulletin	28 juin 2020

4. HORAIRE DE L'ÉCOLE

1 ^{re} à 6 ^e année			
Avant-midi		Après-midi	
07h50	Début des surveillances	12h38	Début de la surveillance
07h55	Accueil des élèves	12h43	Accueil des élèves
08h00	Début des cours	12h48	Début des cours
08h40	Début des cours Maternelle	13h50	Récréation
10h00	Récréation	14h08	Reprise des cours
10h20	Reprise des cours	15h08	Fin des cours de l'après-midi
11h20	Fin des cours du matin		

L'école se termine à 15h08 à tous les jours.

Les parents qui désirent entrer dans l'école doivent passer par le secrétariat (jusqu'à 15h30) ou par la porte du service de garde (rue Lebrun) à compter de 15h20.

5. RESSOURCES COMMUNAUTAIRES DANS MERCIER/ANJOU POUR LES JEUNES DE 5 À 12 ANS

ALLÔ PROF	514 527-3726	http://www.alloprof.qc.ca/
CLSC Mercier-Est/Anjou	514-356-2572	Clinique des jeunes
DPJ	514-896-3100	Direction de la protection de la jeunesse
ÉDUCATION COUP DE FIL	514-525-2573	Aide téléphonique sur les relations parents-enfants
GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS	514-842-9715	Enfants de familles monoparentales
LA MAISON DES FAMILLES	514-354-6044	Entraide pour les familles
SOLIDARITÉ MERCIER-EST	514-356-1917	8613 Ste-Claire
LOISIRS STE-CLAIRE	872-6328	8695 Rue Hochelaga bureau 201

MAISON DE LA CULTURE MERCIER	514-872-8755	LOISIRS, SPECTACLES, BIBLIOTHÈQUE 8105, rue Hochelaga, Montréal H1L 2K9
Bibliothèque	514-872-8738	8105, rue Hochelaga, Montréal, H1L 2K9

POLICE : POSTE 48	514-280-0148	8305, Notre-Dame Est, Montréal H1L 3L2
TEL-JEUNES	514-288-2266	Écoute téléphonique pour jeunes de 6 à 15 ans

- ✓ La ligne « Info-Parents » : 514-596-CSDM (2736)
- ✓ Le site Web de la CSDM : www.csdm.qc.ca
- ✓ Les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) :
350-8800, www.csdm.qc.ca/sarca
- ✓ Le Comité central des parents : 514-596-6121
- ✓ Traitement des plaintes et des différends en 4 étapes. Visitez l'onglet des parents-élèves à CSDM.ca

6. COMMUNICATION AVEC TOUT MEMBRE DU PERSONNEL

Pour toutes rencontres avec le personnel de l'école il est nécessaire de prendre rendez-vous à l'avance.

Voici les moyens privilégiés pour communiquer avec un intervenant :

- Un message écrit (agenda, courriel ou lettre) à la personne que vous voulez rencontrer.
- Un message à la secrétaire de l'école qui sera remis à la personne concernée.
Téléphone de l'école : 514-596-4944 poste 0
Téléphone du service de garde : 514-596-4944 poste 6007

7. CIRCULATION DES PARENTS DANS L'ÉCOLE

Pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement, toutes les portes de l'école sont verrouillées. **Nous demandons donc aux parents de toujours se présenter au secrétariat et de ne pas circuler dans l'école sans autorisation.**

8. APPEL À LA VIGILANCE : ALLERGIES

Il est reconnu que parmi les aliments qui peuvent causer des réactions allergiques, les noix et les arachides sont les plus à craindre. Elles sont présentes, de façon dissimulée, dans plusieurs aliments. Une quantité infime de l'allergène peut être mortelle. Le simple contact avec la peau ou même l'odeur du beurre d'arachide peuvent provoquer une réaction allergique chez les personnes très sensibles.

Votre collaboration est requise afin d'éviter d'inclure des aliments contenant des arachides et/ou des noix dans les repas et les collations que votre enfant apportera à l'école, y inclus lors des sorties.

9. SERVICE DE GARDE

Responsable : Sophie Chartrand

Tél : (514) 596-7060

Le service de garde est le seul endroit où les enfants peuvent dîner à l'école.

A) Tarifs pour les enfants occasionnels

Matin	4,00 \$ par jour
Midi	4,00 \$ par jour
Soir.....	8,50 \$ par jour
Dîneurs :	4,00 \$ par jour
Journées pédagogiques	9,00 \$ plus les
frais d'activité	

B) Tarifs pour les enfants réguliers

Les enfants «réguliers» seront facturés au coût de 8,50 \$ par jour. Les enfants sont dits réguliers s'ils utilisent 2 périodes dans la même journée et ce, au moins 3 jours par semaine.

Les tarifs sont fixés en fonction de l'autofinancement du service de garde. Pour cette raison, ils pourraient changer sans préavis.

10. SÉCURITÉ

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant :

- 1° Lui donner tous les renseignements sur Parents-Secours ou la Police (911) et lui indiquer un endroit où il peut se rendre si vous n'êtes pas à la maison à son retour.
- 2° **Lui rappeler régulièrement d'utiliser les rues-corridors, d'éviter les ruelles et de se rendre immédiatement à la maison en empruntant toujours le même trajet.**
- 3° Aviser l'école si quelqu'un doit venir le chercher.
- 4° Nous avons besoin de parents ou grands-parents bénévoles lors des visites éducatives. Comme aucun ratio enfant/adulte n'est prescrit par la CSDM, les membres du personnel de l'école jugeront du nombre de bénévoles requis pour chaque sortie éducative. L'âge, le nombre d'enfants dans le groupe et le type de sortie seront les critères qui guideront notre jugement.

Note : S'il survient une situation urgente (incendie, fuite de gaz, etc) : l'école secondaire Louise-Trichet est notre lieu de rassemblement.

Si un événement toucherait tous les établissements de la CSDM, notre lieu de rassemblement sera l'église Ste-Claire.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

1. Assiduité

Ma présence en classe est indispensable pour assurer mon succès. Je m'absente seulement pour des raisons sérieuses et je demande à mes parents de motiver mon absence **en écrivant le motif dans l'agenda** ainsi que par **un appel téléphonique obligatoire** à l'école, (514) 596-4944 poste 0, et au service de garde, si nécessaire, (514) 596-4944 poste 6007.

2. Départs hâtifs

Si je quitte l'école avant l'heure prévue, je présente à mon titulaire un message écrit dans l'agenda scolaire et je passe par le secrétariat avant de quitter. Mon enseignant n'est pas tenu ni de préparer ni de fournir du travail avant mon départ.

3. Heures de surveillance dans la cour

La surveillance dans la cour débute à 7h50 le matin et à 12h38 le midi. Pour des raisons de sécurité, j'arrive à l'école à ces heures et j'entre immédiatement dans la cour. **Mes parents ne sont pas autorisés à entrer dans la cour.**

En cas de pluie ou de grand froid, les enfants seront dirigés à l'intérieur de l'école, soit à 7h50 et / ou à 12h38.

4. Retards

Si j'arrive en retard, je me présente au secrétariat afin de signaler mon arrivée et de recevoir un billet de retour en classe que je présente à mon titulaire.

- Après 3 retards, une lettre sera envoyée à la maison
- Après 4 retards, j'aurai une période de réflexion (25 minutes) à faire (15h10 à 15h35)

5. Objets personnels

Je laisse mes jouets à la maison. Les planches à roulettes, les patins à roues alignées et les trottinettes sont défendus. Les petits jouets de toutes sortes et ceux jugés dangereux, inutiles et dérangeants peuvent être confisqués.

6. Appareils électroniques et de télécommunications

Les téléphones cellulaires, les tablettes et les jeux électroniques sont interdits et peuvent être confisqués.

7. Sécurité dans la cour

En tout temps, je joue seulement dans les espaces prévus à cette fin et je laisse les entrées et sorties de l'école libres. Une permission du personnel enseignant ou du service de garde en surveillance est nécessaire pour rentrer dans l'école ou quitter la cour de récréation.

9. Vacances

La fréquentation scolaire est obligatoire. L'école et les enseignants ne sont pas responsables des journées de vacances prises à l'intérieur du calendrier scolaire annuel. **Ils n'ont ni à préparer du travail ni à récupérer les retards scolaires qu'engendrent ces journées d'absences.**

10. Vol, vandalisme, activation de l'alarme-incendie

Je comprends que les vols, les bris, l'activation malveillante de l'alarme-incendie et les endommagements des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que mes parents et moi devons défrayer des coûts liés à de tels gestes.

11. Collations

Les fruits, les légumes et les produits laitiers sont les collations à privilégier à l'école. Du lait est offert aux élèves deux fois par semaine.

Choisissez des collations variées pour votre enfant en pleine croissance. Le fromage, les légumes et les fruits frais sont d'excellents choix.

Le fromage ferme aide à protéger les dents contre la carie.

En plus de leurs trois repas par jour, les enfants ont besoin de collations qui permettent de calmer leur faim, leur donnent de l'énergie et les aident à grandir.



Une collation santé....
C'est bien pensé!

L'équipe de santé dentaire
du CSSS de la Pointe-de-l'Île

